
CONSEIL RÉGIONAL WALLON

SESSION ORDINAIRE 1981-1982

17 MARS 1982

PROJET DE DÉCRET

**ouvrant de nouveaux crédits provisoires
à valoir sur le budget de la Région Wallonne
pour l'année budgétaire 1982 ***

AMENDEMENT

proposé par l'Exécutif de la Région Wallonne

PROJET DE DÉCRET

ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur le budget de la Région Wallonne pour l'année budgétaire 1982

AMENDEMENT :

Insérer un article 13 *bis* nouveau :

«L'indice A du mode de disposition du Fonds de la Région Wallonne, inscrit à l'article 66.05 de la section 31 du titre IV (section particulière, parties I et II) est remplacé par l'indice B. Le Fonds peut être utilisé à titre de relais pour des interventions au profit d'entreprises en difficultés».

JUSTIFICATION :

L'Exécutif souhaite mettre fin au système des pré-financements extrabudgétaires pour l'aide aux entreprises en difficultés. Ces pré-financements sont nécessaires en raison des délais insupportables qui s'écoulent entre la décision d'intervenir et la sortie effective des fonds. Leur coût est très élevé car le taux d'intérêt pratiqué par les institutions de crédit est celui des prêts à court terme.

L'Exécutif propose de faire effectuer le paiement à charge du Fonds de la Région Wallonne, lequel serait alimenté par des virements dans les écritures à partir des articles budgétaires relatifs à l'expansion économique. Le raccourcissement des délais de paiement nécessite un changement du mode de disposition du fonds précité, lequel serait revêtu de l'indice B au lieu de l'indice A.

**Le Ministre-Président de la Région Wallonne,
chargé de la Tutelle et des Relations extérieures,**

A. DAMSEAUX

Le Ministre de l'Economie Wallonne,

J.-M. DEHOUSSE

**Le Ministre de la Région Wallonne
pour le Budget et l'Energie,**

Ph. BUSQUIN

**Le Ministre des Technologies nouvelles
et des P.M.E., de l'Aménagement du Territoire
et de la Forêt pour la Région Wallonne,**

M. WATHELET

**Le Ministre de la Région Wallonne pour l'Eau,
l'Environnement et la Vie Rurale,**

V. FÉAUX

**Le Ministre de la Région Wallonne pour
le Logement et l'Informatique,**

A. BERTOUILLE